

SYNTHESE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 SEPTEMBRE 2020

En préambule, le Président Louis CHANIAL, informe les membres du conseil du décès de M. Daniel LAFORET, trésorier de la fédération et Président du Club de MILHAUD, et M. Giovanni BILLEGAS, président du Club de SAZE, tous deux administrateurs à notre fédération.

Une minute de silence est observée.

Approbation des compte-rendu des conseils d'administration des 27 janvier et 3 mars 2020

Les comptes -rendu des conseils d'administration des 27 janvier et 3 mars n'appellent aucune d'observation.

Budget prévisionnel au 31 décembre 2020 et point financier au 31 août 2020

Le conseil prend acte et approuve à l'unanimité le budget prévisionnel et les réalisations au 31 Août 2020.

Rapport du vérificateur aux comptes.

M. Pierre Baume, précise que cet audit a été réalisé en étroite liaison avec la commission « finances » du 2 juillet 2020.

Après un 1^{er} trimestre conforme aux prévisions, l'épidémie liée au Covid-19 a mis un frein à l'activité de la fédération et amène une réflexion sur une meilleure utilisation de l'outil internet en facilitant les échanges de courriers dématérialisés et économisant ainsi, papier, enveloppe, encre etc...

Signe que la situation est bien maîtrisée, la trésorerie ne s'est pas dégradée.

Cotisations 2021

Au vue de la situation actuelle, le Conseil d'administration vote à l'unanimité le report de l'augmentation de la cotisation 2021 Elle restera à 6€10. L'augmentation des 30 centimes ne sera pas appliquée.

Demandes de subventions

Pour 2020, la MSA nous accorde une subvention de 3000 € identique à celle de 2019.

Pour 2021, la demande de subvention de la MSA est différente des autres années, il faut monter un projet.

Le conseil départemental, suit notre dossier, en attente de passage en commission,

Pour 2020, Jeunesse et sports ne donne pas suite à la demande de subvention, un dossier sera représenté pour 2021

Suivi des clubs cotisants et nombre d'adhérents

A ce jour nous avons 12158 adhérents. Ce chiffre va être en forte baisse au vue de la situation sanitaire actuelle.

Les clubs ont jusqu'au 30 septembre pour nous retourner les cartes pré-remplies non utilisées.

Révision des statuts

Il reste 20 clubs sur 121 dont les statuts sont à revoir. Un courrier leur sera adressé pour une mise à jour

SAGA - fichiers adhérents, cartes 2021

Nadine CHARRIER gère actuellement 47 fichiers adhérents SAGA pour les clubs non informatisés ou qui ne souhaitent pas saisir leurs adhérents informatiquement.

Pour les cartes 2021, la fédération du Gard a choisi de recevoir des cartes vierges et d'imprimer des étiquettes au nom des adhérents si cela est possible avec SAGA.

Pétanque et journées nationales 2021

Si nos finances le permettent, en 2021 2 concours de pétanque auront lieu au niveau départemental. Le concours homme/mixte et le concours féminin. Les gagnants participeront s'ils le souhaitent au concours national.

Si les journées nationales sont maintenues en octobre, afin de limiter les frais, seule Monique AYGLON y participera.

Résultats des manifestations

Le concours de belote du 10 mars à Aimargues a réuni environ 200 personnes, une belle organisation à la veille du confinement

La belote du 16 octobre à Aigues Vives est annulée au vue de la situation sanitaire actuelle.

Prévisions des manifestations prévues en 2021

Assemblée générale Février 2021

Belote 1 : Mars 2021 à Bellegarde

Loto : 18 avril 2021 à Uzès

Pétanque : 20 mai 2021 à St Quentin la Poterie

Fête d'été : 4 juin 2021 au Mas de la Comtesse à Aigues Mortes

Belote 2 : en octobre 2021 à Aigues Vives

Voyage fédération septembre 2020-2021

Le voyage en Haute Savoie du 19 au 25 septembre est maintenu. Notre contrat Cohésion Arcange de Groupama ne proposant pas d'extension de garanties spéciales épidémies et pandémies, VVF nous a proposé pour 17 € supplémentaires et par personne une extension afin de bénéficier de l'annulation Covid-19, de l'assistance rapatriement et le prise en charge de mise en quatorzaine. Avant le départ, il faudra acheter des masques, du gel hydro-alcoolique et des thermomètres.

A ce jour aucun voyage n'est prévu pour 2021.

Covid-19

Les clubs qui utilisent des installations ou salles municipales, doivent prendre contact avec le maire de la commune. Au vu des décisions préfectorales, il lui appartient d'autoriser, restreindre ou interdire l'accès à ses équipements.

Concernant l'assurance et Groupama, les associations doivent respecter la loi et les mesures d'hygiène. Dans le cas contraire, c'est leur responsabilité pénale qu'elles engagent et qu'aucune assurance ne couvre.

Compte rendu des différentes réunions institutionnelles

Gilbert ISOARD a assisté à une seule réunion, celle de la Commission des Usagers.

Site internet fédération nationale

Le site de la fédération nationale a changé, le mot de passe est soleil1234.

Informations et questions diverses

Groupama

Groupama a pris la décision d'accorder une remise sur le montant de la prime d'assurance annuelle versée par les fédérations départementales. Groupama considère que les risques couverts par Cohésion Arcange sur l'activité voyage ont été supprimés du fait de l'interdiction totale de voyager. Il appartient à notre conseil d'administration de déterminer le meilleur usage qu'il conviendra à cette remise.

En considérant aussi bien les finances de la fédération dont certaines recettes ont été amputées alors que les charges restent fixes

Perte d'adresses

Au retour de ses vacances d'été, la secrétaire s'est aperçue que de nombreuses adresses mails avaient disparues de notre messagerie orange. Par conséquence, le mot de passe de notre messagerie sera changé et sera uniquement connu par le Président et la secrétaire salariée.

RIB

Afin de limiter l'affranchissement du courrier, il est demandé aux administrateurs de fournir un RIB pour le remboursement de leurs frais, il sera de même pour les Clubs.

Transfert d'agence Crédit Agricole

Pour plus de commodité et éviter des déplacements, le Président demande l'accord aux membres du conseil de transférer nos comptes bancaires du Crédit Agricole de Nîmes sur le Crédit Agricole de Marguerittes.

Avenant contrat de la secrétaire et rendez-vous fédération

Les jours de travail de la secrétaire sont modifiés, à partir du 1^{er} septembre, les jours de permanences seront mardi, mercredi et jeudi. Les clubs seront reçus uniquement sur rendez-vous le jeudi aux horaires habituels.

Registre des opérateurs de voyages

Suite à plusieurs remarques de clubs concernant les voyages, le Président signale aux membres du CA qu'il existe bien un texte sur l'obligation d'avoir un certificat d'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours pour voyager en toute l'égalité.